

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2020/126  Paraphe : <i>BS</i>
--	-------------------------------------

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Délibération n°DC2020/52**

Nombres de membres : Le dix-sept juillet deux mille vingt, le Conseil  
En exercice : 122 communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers  
Présents : 115 sous la Présidence de Benoît SINGLIT, Président  
Votants : 121  
**POUR : 119 (98.35%)** Date de la convocation : 10/07/2020  
**CONTRE : 00** M. Frédéric MATHIAS est élu secrétaire de séance.  
**ABSTENTION : 02 (1.65%)**

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BERGERY Marie Claude, DION Valentine, FESTUOT Annie, FOURCART Marie Hélène, GALLE Florine, GUERIN Anne Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBAY Christelle, HUSSON POISSON Fanny, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LEFORT Sylvie, LESUEUR Patricia, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROGER Magali, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine et MM. AUDEGOND Mickael, AUROUX Emmanuel, BESANCON Tony , BESTEL Bernard, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis , CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, CERRAJERO Eladio, COLSON Pascal, CORNEILLE Jean Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean , DEFORGES Pierre, DEGLAIRE Thierry, DEGUY Bernard, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DION Christophe, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, FRANCAERT René, GAVART Vincent, GENTY Jean Charles, GODART Olivier, GOMEZ Jean Baptiste, GROSSELIN Jacques, HANNEQUIN Laurent, HARDY Jérôme, HAULIN Bertrand, HULOT Christian, JOURNET Didier, JUILLET Bruno, LAIES Benoit, LALONDE Loïc, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LEBON Christophe, LECLERCQ Guy, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LHOTEL Philippe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérard, LOUIS Jean Marc, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean Eric, MARCHAND Fabrice, MARYNS Bruno, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MOUTON Francis, NANJI Léopold – Désiré, NICOLITCH Cédric, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, PERTUS Xavier, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Pierre, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, , RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert , RICHELET Jean Pol, ROBIN Dominique, SALEZ René, SEMBENI Alain, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN DEN BERGH Charles.

Représentés : M. LAHOTTE Hervé a donné pouvoir de vote à M. DE POUILLY Jean, Mme NAUDIN Muriel a donné pouvoir de vote à M. GAVART Vincent, M. OUDIN Hubert a donné pouvoir de vote à M. MALVAUX André, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme CORNEVIN Barbara a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

**OBJET : DEFINITION DES REGLES DE COMPOSITION DU BUREAU**

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des collectivités territoriales ;

.....

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le**  
**et de sa publication ou notification le**

**04 AOUT 2020**

**04 AOUT 2020**

.../... page 2/2 à la délibération DC2020/52

Vu la délibération n° DC2020/38 en date du 17/07/2020 fixant à sept le nombre de vice-présidents ;

Sur proposition du Président et après avoir délibéré, le Conseil communautaire FIXE le nombre de membres qui composent le Bureau comme suit :

Vingt-quatre (24) membres assurant une représentativité territoriale, incluant le président et les vice-présidents, et 16 autres membres.

Le Président,



Benoit SINGLIT